

Oh Démocratie,
« **QUE FAIRAIS-JE SANS TOI ?** »
(Opéra de Gluck: Orfeo ed Euridice, Act 3)

Le projet, ou l'espérance de vivre une réelle démocratie, ne peut s'aborder sérieusement sans s'inquiéter du comment s'exercent les rapports socio-politique dans un Pays. Ce n'est pas une tâche facile. Elle demande une longue et, parfois, pénible recherche des composantes du monde actuel par rapport à la France.

En ce moment, peu de citoyens admettent que l'exercice de la démocratie est au meilleur. Bien au contraire, il est évident qu'une crise majeure prévaut. Les définitions, les causes, les origines et les coupables de la crise actuelle sont passés au crible par les médias, par les experts en tout genre et par de beaux parleurs dont certains extraient des thèmes futiles qui leurs sont favorables pendant qu'un peuple entier souffre d'une situation chaotique et inquiétante pour l'avenir de chacun et de sa progéniture.

Ce texte aborde le thème de la crise en partant des sources qui sont, en général, des pertes de souveraineté quant à l'exercice du pouvoir normalement considéré comme relevant du Pays. Ces pertes ou, encore, « *déplacements de souveraineté* », se génèrent dans l'Union Européenne (UE) au détriment constant des pays membres de l'Union. Nous allons les passer en revue sans s'entremêler dans les aspects juridiques ou moraux.

LE ROLE DE L'UNION EUROPEENNE

En tant que terme abstrait, le mot « *démocratie* » permet de qualifier l'exercice des rapports socio-politiques quant à l'**Égalité** entre citoyens en tant que Libres, soumis tous aux lois sociales établies avec l'acceptation de la majorité des votants et la conformité légale dans l'application des droits de chacun. L'erreur la plus commune consiste à la chosifier, ce qui entraîne tous discours à son sujet hors du réel quotidien et fruit de jugements *a priori*.

Un texte de Monsieur Dieter Grimm a paru dans le Monde Diplomatique suite à la conférence de ce juriste expérimenté au Collège de France, le 29 mars 2017. Ce texte décrit avec précision les entorses et les contournements évidents d'un esprit démocratique en s'appuyant sur des

articles et des dispositions légales d'un organe juridique (CJUE). Ce cadre, très précis et étroit permet, cependant, de bâtir un miroir exact des activités de l'UE et il permet de comprendre ses orientations. Soit s'approprier, avec le temps, les droits et privilèges d'un État-Nation en spoliant les Pays-membres.

Par État-Nation, il est admis qu'il s'agit d'un pays gouverné par une personne au sommet de la hiérarchie. Le modèle politique est pyramidal. Il est né en France au V^e siècle sous la dynastie des Mérovingiens. Depuis, le Pays n'a connu que ce modèle malgré des variations de modes, de populations, de dynasties, de limites de frontières et de guerres gagnées ou perdus. L'État-Nation de France s'est maintenu constant jusqu'à nos jours. La très grande majorité des citoyens s'étonnent, par ignorance, qu'une césure entre rôles de l'État et rôles de la Nation soit possible. Pourtant, elle devient urgente face à la voracité de l'UE et aux montées en puissance d'autres États-Nations dans le monde.

Une belle leçon, lors de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, en 1945, doit se comprendre comme victoire de la Nation Française organisée par Charles de Gaulle et Défaite de l'État Français conduit par Philippe Pétain. Cet État a gardé ses privilèges d'État avant d'être balayé. Il a fallu plus de 10 ans pour remettre en fonction une nouvelle Constitution souveraine (1945-1958). Cette leçon fondamentale n'a pas été retenue dans l'euphorie naturelle d'une victoire. La complexité du monde moderne et le projet d'une Union Européenne en État-Nation et dont le but final est de devenir une Fédération, devrait pourtant, impérativement, se soulever et aborder la question de la souveraineté de la France autrement que par des discours sans lendemains ou, encore, en se focalisant sur le terme de « *démocratie* » ce qui est court et aveugle devant un processus politique.

L'UE est en gestation, à un degré de progrès plus important qu'on pouvait le constater en 2017 (date de parution du texte de M. Grimm). Ce « progrès » qui en soi n'en est pas un, mais représente un projet bureaucratique et idéologique dangereux pour les populations concernées, semble avoir le chemin libre pour continuer jusqu'à un fédéralisme inévitable pour un État-Nation jouissant d'un monopole absolu et presque continental.

Les moyens de l'UE pour contourner les Constitutions nationales des États-membres et leurs lois sont assez simples. Il s'agit de considérer les traités de l'UE comme une Constitution supra-nationale de fait, un « *allant de soi* », tacite, sans contrôle et en ne tenant pas compte des peuples

concernés.

Aujourd'hui les privilèges, droits et devoirs de l'Etat sont entièrement et sans rémission sous contrôle et gestion de l'UE. La perte de souveraineté de la France, et des autres Pays membres de l'UE, est de fait accomplie totalement. Pour rappel, quels sont ces droits et privilèges d'un Etat-Nation normalement admis dans nos systèmes politiques ?

Il s'agit de :

1 - la MONNAIE qui est devenu un pouvoir délégué à une Banque Centrale (BCE) où, sur le mode d'une économie libérale absolue, les décisions sont centralisées et dépendent uniquement de technocrates, laissant les citoyens français, et tous les autres peuples, « hors jeu ».

2 - la surveillance des FRONTIERES de l'UE. En effet, le « bouclier » de surveillance par satellites, des espaces aériens, maritimes et terrestres est dirigé par des militaires des USA qui dépendent de leur Etat Major militaire installé au Pentagone (USA). Ce dernier transmet à l'Etat Major Français l'alerte. Du coup, chaque alerte relative à une violation d'un des espace est retransmise par le Pentagone selon son bon vouloir, c'est-à-dire selon le vouloir de ses propres stratégies militaires en cours,. En France, les médias, champions du « cocorico », informent les citoyens que les Forces françaises ont rétabli l'ordre des choses avec succès, voire une gloire méritée et un courage à toute épreuve.

Or, c'est oublier un peu trop vite les techniques bien connues du Pentagone pour obtenir l'aval de l'ONU et l'alibi médiatique classique pour justifier une guerre des USA. Par exemple, les USA n'ont pas hésité à saborder un de leur navire dans la Baie du Tonkin et d'en accuser le Viet Min (communiste, dirigé par Ho Chi Ming) et totalement dépourvu de toute marine militaire. La nouvelle a soulevé la population de New York pressant le Président des USA à bombarder Hanoï, c'est-à-dire à déclencher une guerre au Viet Nam ¹. Ces mêmes techniques médiatiques sont toujours utilisées (Interventions au Cambodge, en Irak, etc.)

1 - J'ai vu, de mes propres yeux, le 3 août 1964, une foule immense, à Mahattan, hurler en scandant « *Bomb Hanoi !* ». Le lendemain, les USA s'engagent officiellement dans la Guerre du Viet Nam, le 4 août 1964.

Skunks, Bogies, *Silent Hounds and the Flying Fish : The Gulf of Tonkin Mystery*, 2-4 August 1964.

Moise, Edwin, E., *Tonkin Gulf and the escalation of the Viet Nam War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1996, pp. 94 ? 96, 106, 304.

Advenant une attaque hypothétique et imaginaire en France, le Pentagone pourrait omettre, (l'oubli étant humain), d'informer l'Etat Major français d'une violation afin de laisser l'agresseur terminer une attaque de la population française, puis de venir au secours de « *l'amie française* » injustement agressée.

L'implication dans les guerres modernes, en Europe, ont toujours été entreprises plus tard par les USA lancés au secours des *pays amis* selon une technique de communication mise au point depuis longtemps.

2 - LE DROIT. Les Organes Juridiques de l'UE sur la stabilité financière et la sécurité globale des démocraties européennes ont le primat absolu sur les lois fondées par la Constitution de la V^e République française. Par exemple, l'Etat français ne peut pas adopter un budget « *national* » sans obtenir l'aval de l'UE.

Les juristes et les fonctionnaires connaissent parfaitement les frontières légales qui concernent l'UE. Généralement, très qualifiés, honnêtes et formant une caste, ils ne s'occupent que des affaires relevant de la Nation. Concernant l'Etat français, ils appliquent les ordonnances de l'UE. Encore un exemple. L'ordonnance concernant la Réforme des retraites, ne pouvait se résoudre en s'adressant au Chef de l'Etat français ou, encore au Conseil Constitutionnel. La réforme est une mise en place d'une politique de l'UE. Le Premier Ministre actuel, homme d'expérience, crée des actions, réunions et autres pour la « *mise sous plastique* » du problème d'insolubilité de cette question. Ecartée, elle reviendra, mais lorsque le Gouvernement aura changé.

3 - L'ARMEE et la politique INTERNATIONALE.

Ce secteur comprend habituellement tous les services considérés champ exclusif du Président de la République. Il concerne, par exemple, l'espionnage, les services secrets et tous les dossiers dits « *sensibles* » et auxquels n'accède pas la population. Ce « *carré privé* » de l'Etat reste loin d'être connu des citoyens à travers les médias ou les déclarations officielles.

Pour l'Armée française, malgré le style d'en parler encore très présidentiel, il est évident qu'elle ne peut agir sans l'aval de l'UE. Celle-ci n'hésite plus à intervenir comme domaine de sa souveraineté, sur les questions militaires décisionnaires. Sur l'armée, l'UE travaille pour une fusion, certes des hommes et des armes, mais elle dispose entièrement des décisions à

prendre sur des questions politiques importantes (stratégie et tactique). (Ex. Ukraine/Russie, Iran/Israël, Gaza/Israël, etc.).

La soumission des membres de l'UE et la perte de leur souveraineté en la matière ne représente, aujourd'hui pour l'UE, que des travaux et des avancées bureaucratiques à réaliser avec ses techniques de détournement de la démocratie, pour une fusion concrète des armées. Le dossier étant lourd, la fusion semble aller lentement, mais elle n'est strictement pas abandonnée. La souveraineté est établie pour l'UE, au détriment des pays-membres dont certains s'arment fortement, ce qui n'est jamais un bon signe pour les peuples européens.

Les dossiers militaires à l'UE, maintiennent une position qui se soumet au primat des politiques des USA. Il ne faut pas oublier qu'à Bruxelles, il y a 25.000 lobbistes de tout crin pour les intérêts nationaux et privés américains face à 30.000 fonctionnaires de l'UE ².

En définitive, la démocratie ne peut en aucun cas donner lieu à des actions, soit un rétablissement, un renforcement, une amélioration, une humanisation, et, en rien si la question de souveraineté échappe entièrement à l'Etat Français.

Par contre, pour les champs de souveraineté encore peu atteint par la voracité de l'UE, il reste encore quelques zones où le Peuple, au nom de la Nation, pourrait agir par la voie de petits groupes bien organisés et, probablement, par une Révolte de la Nation, sans effusion de sang et sans violences, mais avec les conséquences qui en découlent.

En effet, l'essence *pratico-inerte* ³ de l'Etat permet une appropriation de ses champs de souveraineté, mais pas encore pour tout ce qui concerne les champs spécifiques d'une Nation comme la Nation française et dont l'essence est existentielle. L'UE a déjà imposé son autorité sur la recherche scientifique de haut niveau (le nucléaire, la géologie, la vulcanologie, etc.), de certains projets de formation aux études supérieures (Projet Erasmus, bourses de l'UE, etc.) et sur les Lois du Travail au nom de l'homogénéisation administrative commune.

2 – Rapport des enquêteurs indépendants, de Osonspenser, qui sont accablants.

<https://www.youtube.com/watch?v=3gv7jxCtnpk>

3 - Sartre, Jean-Paul (1983), *Cahiers pour une morale*, Paris: Gallimard, coll. Bibliothèque de philosophie, p. 345.

Ces initiatives inclusives de l'UE dans les domaines de la Nation, sont un peu freinées par le vif intérêt des USA. Souvent, les fuites de recherches, du non respect des brevets d'invention, etc. peuvent se vérifier ; mais il s'agit de pressions américaines sur l'UE. Le principe qu'un échange puisse s'effectuer entre USA, UE et Nation d'un pays-membres pour un progrès social qui semble justifié, mais dans le cas présent il est englouti dans les marchés libéraux capitalistes où les plus forts tirent les revenus et la Nation s'appauvrit de ses ressources humaines et légales.

Selon une morale transcendante, la Nation est soigneusement écartée et évacuée des possibilités de progrès, d'humanisme et, en trois mots, des fondamentaux de notre propre République. Ces derniers ne disposent plus d'une percée possible dans l'état actuel des dispositions libérales, mondialisantes et européennes.

Autrement dit, parler de démocratie pour l'instaurer, la défendre, lui donner le pouvoir venant du Peuple et autres discours utopiques pour notre réalité du moment, c'est se tromper de cible. La réalité politique, si elle doit s'orienter vers la démocratie et le pouvoir du Peuple, est différente du moins stratégiquement et c'est le maintien de ce qui reste de souveraineté à la Nation, comme berceau et tombe du Peuple. Pour le moment, le pouvoir appartient, comme toujours dans la réalité politique, à celui (UE, par ex.) qui peut imposer des actes en faisant obéir des organes de force. Il suffit de penser qu'un simple mémo détenant le pouvoir d'un État disant « *J'ordonne...* » (Philippe Pétain, chef de l'Etat) suffisait pour que commence la rafle des juifs. Dire que le « *pouvoir est au Peuple* » relève d'un principe moral. Or, cette Moralité est transcendante, c'est-à-dire codifiée à l'instar d'une théologie religieuse (Abraham descendant du Mont Sinaï avec les Tables de la Loi). En conséquence, l'effet politique est nul et sans effets.

Pour que le pouvoir revienne au Peuple, il faut lutter avec de nombreux obstacles. Pour notre époque, devant une UE s'activant pour instaurer un Etat-Nation libéral organisé en Fédération, une UE totalement perméable à toutes les infiltrations des USA (qui disposent d'une politique internationale qui leur est propre) et l'extrême diversité des Nations qui font l'Europe continentale, la seule voie pour garder l'essentiel de la souveraineté nationale relève d'une « *Révolution* ». Celle-ci est possible, sans violences et sans assassinats. Elle revient au Peuple français de s'y atteler **avant** les élections de 2027 où un pouvoir libéral disposé à la soumission, sans conditions, des citoyens peut s'installer au sommet du pouvoir. Et l'histoire nous apprend, que les pouvoirs de ce type sont bien modulés pour se

maintenir le plus longtemps possible, ne reculent devant aucun crime et favorisent des guerres suicidaire, s'il le faut.

LA REVOLTE DE LA NATION

Face à l'UE et l'énorme danger pour notre souveraineté dans l'immédiat et plus tard pour la pérennité du Peuple selon ses spécificités bâtie par plus d'un millier d'années histoire, il faudrait d'ores et déjà, organiser un groupe, pas forcément important, d'activistes décidés.

La démocratie est inspirée surtout par le principe républicain d'égalité. En ce sens, elle relève d'une **éthique** immanente et appelle, absolument, une stratégie des rapports socio-politiques **hors du cadre** de la crise actuelle, soit, encore, une « *Révolution nationale* », ce qui veut dire « se dresser contre ce qui est et, surtout, sans l'imiter ».

Cette Révolte apparaît aujourd'hui une nécessité absolue pour contrer les spoliations programmées de notre souveraineté et notre « folklorisation », à plus longue échéance, en suivant l'idéal d'un « *Citoyen européen* » entravé par un fédéralisme bureaucratique de pacotille.

L'exemple proche déjà cité et dans d'autres conditions, de Charles de Gaulle, démontre qu'un *leader* abandonne ses titres militaires, ses revenus, sa vie confortable et ses pantouffles pour une représentativité de la Nation face à un Etat qui n'existe que sous forme sous forme d'avatar.

La préparation d'une Révolte doit se penser, d'abord, en France et lorsque les pressions venant des mandats d'arrêt, des médias, de la police et des sots enflera, il faudra penser à l'exil et à l'usage d'une « *voix radio d'une personne charismatique et probe* » pour faire participer tous les français qui vont voter à un seul but. L'objectif est clair :

**Faire vivre la Nation, soit le Peuple,
refuser l'Etat-Nation et promouvoir un
Etat européen formé de Nations souveraines.**

Ceci serait une avancée majeure et inédite dans le contexte international actuel. Un exemple historique nouveau où pourra germer une démocratie telle que chaque Nation la conçoive librement. Cela signifie qu'une démocratie authentique se conçoit au sein d'une Nation selon des caractéristiques propres à sa spécificité et jamais par ordonnances

bureaucratiques imposables à tous les citoyens du Continent Européen.

Par expérience et comme il a été dit, nous savons que la très grande majorité des citoyens français ne font aucune différence entre Etat et Nation. Il ne faut surtout pas se fier aux discours officiels pour y comprendre quelque chose. Ainsi, une intervention à ce niveau est inévitable.

DE LA NATION À L'ÉTAT

La Nation, tout comme le terme de Peuple, a été fondé, au cours de toute l'histoire qui s'est déroulée dans un espace géographique plus ou moins stable, d'une langue vivante issue d'une langue mère, le latin pour le français, où viennent s'agglomérer des termes provenant de l'extérieur du cadre formel de la langue parlée ou d'une proximité géographique, ou encore, une soumission à l'imposition d'une langue dominante suite à une occupation militaire ou économique.

La Nation, comme produit de l'Histoire, peut s'imaginer comme un tissu tissé par un *lien social* impliquant un ou plusieurs groupes d'individus. C'est donc un tissu de relations sociales qui se fonde sur la réciprocité et le volontariat pour l'aide entre tous les membres du tissu social. La Nation a joué souvent, au cours de l'histoire, un rôle de gardienne contre l'instauration d'une gouvernance dictatoriale ou étrangère grâce au lien social toujours effectif du Peuple.

En France, la République organise les moyens de dépasser ce blocage possible entre Etat et Nation. Elle a mis en place la participation des citoyens à des élections pour la désignation des chefs de l'Etat et justifier ainsi la continuation de l'Etat-Nation. Par exemple, l'article 3 de la Constitution actuelle désigne le Peuple comme dépositaire du pouvoir et disponible par le vote destiné à transmettre le pouvoir à des mandants. Il y a là un exemple des dispositions qui n'existent pas forcément dans tous les pays du monde moderne. De plus, le tissu de la Nation peut se déliter sous la pression gestionnaire d'un Etat imposant des rapports sociaux-politiques au profit des plus forts physiquement et psychologiquement.

Sous les avancées technologiques, les rapports hostiles entre les pays les plus forts en armes, en hommes et en moyens financiers, la voracité économique et le système économique adapté à cette voracité pour accumuler des capitaux, mettent en place des situations chargées des

bourgeois dangereux pour l'avenir de l'humanité. L'expansion sans limites de l'ingénierie appliquée aux humains en tant que partie des systèmes vivants rendent encore plus confus l'état général du monde moderne.

En France, les reflets de ce monde sont dramatiquement perçus par la plupart des citoyens. Certains citoyens et des penseurs tentent d'explicitier les concepts de liberté, du « *souci de l'âme* » envers les citoyens (Ivan Patočka), de « *l'art du soin* » envers l'environnement (Isabelle Stengers) ou, encore, du vécu du « *corps vivant d'expérience* » (Edmund Husserl) envers l'existence. Et, bien entendu, en plus grand nombre, prolifèrent les « *idéologies* » pris ici dans un sens péjoratif, les prophètes auto-proclamés et les activistes en pantoufle ainsi qu'une nouvelle vague venue des médias désignée comme « *influenceurs* » de tous les domaines de l'organisation socio-politique.

La Nation dispose toujours d'une chance de pérennité du moment qu'elle est le fruit du lien social ⁴ et de se poser en tant que gardienne des rituels, des mythes et des croyances partagés par un groupe vivant sur un même sol et qui se sent « *chez lui* » ⁵. poète Prince "Conscience Raciale et Révolution Sociale Césaire

Le lien social se transmet avec des variations assez lentes d'une génération après l'autre dans un contexte marqué par la famille, les médias et l'expérience socio-économique. Les variations concernant les origines de certains groupes immigrés de citoyens n'entraînent pas de variations scientifiquement valables.

En conséquence, une césure entre l'Etat et la Nation serait un avantage politique remarquable en tant qu'acquis urgent et fructueux dans le contexte du monde actuel. Déboîter en somme, ce qui dénature le rôle de ces deux entités d'essence différente. L'héritage d'origine monarchique charrie une prolifération malsaine, incongrue et inapte d'intérêts divergeants et favorables aux groupes les plus forts.

4 – Minaudo, Vito (1987), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. ,LXXXII, Paris, PUF,,p. 205-218.

5 – Poète

LES APPARENCES DE L'ETAT FRANCAIS

Nous sommes dans une situation nouvelle et inédite d'un Etat Français qui n'a plus rien d'un état. Il y a bien sûr la cavallerie, les tapis rouges, les rituels, etc. Des 4 ou 5 privilèges et pouvoirs de souveraineté décrits plus haut, la France ne dispose plus d'aucune souveraineté. **L'Etat est un avatar évident.** Les nombreux fonctionnaires généralement très qualifiés, honnêtes et formant une caste ne s'occupent plus que des affaires relevant de la Nation et, concernant l'Etat, pour appliquer les ordonnances de l'UE.

Il fut un temps où l'on parlait d'un enfant qui s'écriait que « *le roi était nu* ». Aujourd'hui, il a, bien au contraire tous ses oripeaux, ses dorures et sa prestation. Mais à l'intérieur, il n'y a rien, le vide d'un Etat pour lequel un homme joue le rôle en y croyant ou, pire, en le sachant et en poursuivant ses objectifs partisans pour le malheur du Peuple Français dans un Pays sans démocratie, mais férocement dirigé vers le libéralisme économique et l'autoritarisme d'une droite retoquée.

ORGANISER LA REVOLTE DE LA NATION

L'organisation doit se penser par étapes. La première marque bien son départ à partir du sol français et selon un principe républicain bien explicité et renouvelé, celui d'« *Egalité* ». C'est aussi le moment où les activistes impliqués intègrent des notions pratiques de clandestinité et des notions de théorie politique.

L'étape suivante est le passage à l'acte durant lequel chaque groupe pose les gestes et actions nécessaires pour donner au Peuple les mêmes points de réflexion, savoir la richesse du principe d'Egalité républicaine, la nécessité urgente de s'inquiéter de la souveraineté de la Nation et les conditions politiques de l'Etat sans souveraineté. C'est aussi une préparation de l'opinion publique pour comprendre et désirer une césure entre Etat et Nation.

Cette phase n'est pas anodine. Elle indique l'émergence dans la société française, d'un mouvement de défense de la République au nom de la Nation mené par le Peuple.

Les trois ou quatre groupes qui sont entrés dans l'action ne montrent aucun liens apparents entre eux – bien organisés, très discrets et ne

donnant prise à aucune surveillance policière, ce qui obligerait un « suspect » éventuel de se mettre en suspension en évitant ainsi de faire suspecter d'anciens collègues de son ancien groupe. Le groupe le plus exposé est celui qui distribue des tracts.

Un groupe infiltré dans des secteurs des médias pour favoriser des débats, qui sont toujours des spectacles ayant pour thème la spécialisé et habile pour la distribution de tracts favorables à la « Révolte » prochaine et non encore active.

Un groupe infiltré chez des personnes élues pour récolter des informations qui ne passent pas dans les médias publics et apte à faire parvenir, le moment venu, l'information de ce type aux activistes en exil.

Ces groupes ne peuvent pas agir en fonction du « *droit d'expression et d'opinion* » normal en France. Il ne faut pas qu'ils soient suspectés par les forces coercitives avant même que le processus de révolte atteigne un point de non retour.

La Révolte deviendra en quelque sorte « *officielle* » et connue du Peuple déjà préparé par l'activité des groupes isolés. Elle se concrétisera vis-à-vis du Peuple par la voix radiophonique du « *leader* » en opposition à l'Etat français. Du coup, ce « *leader* » et son groupe seront poursuivis, sous un décret, une loi, ou autre par des mandats d'arrêt avec l'aval et l'aide du courant fédéraliste de l'UE qui en verra le danger assez rapidement.

Jusqu'ici, il a été proposé une communication entre « *un leader charismatique* » et le Peuple par la voix d'une radio. En effet, les recherches en communication entreprise depuis fort longtemps suite à la Guerre Froide démontrent clairement que la vidéo ne touche pas l'affectivité du citoyen, mais le plaisir du spectacle où s'opposent d'autres personnes.

Durant la guerre Froide, ce que les médias hollywoodiens montraient à la télévision étaient uniquement des objets, considérés de luxe, à des citoyens de l'Est qui théoriquement n'y avaient pas droit. Seules les séries qui montraient le succès capitaliste de groupes vivants dans des lieux hautement luxueux en y mettant des valeurs d'intelligence, de sexe et d'avidité⁶ avaient droit à l'exportation chez "l'ennemi".

6 – Les séries les plus prisées pour être orientées vers l'Est ont été « *Dallas* » (1978 -1991), « *Dynasty* » (1981-1989) ou, encore « *Falcon Crest* » (1981-1990).

Par contre, la radio a depuis longtemps déjà démontré sa puissance rhétorique pour convaincre des masses populaires importantes.

La « Voix de la Nation » provenant d'un groupe restreint à l'étranger , ne peut pas se programmer. En effet, la lutte que certainement vont déclencher les pouvoirs en place avec tout le poids du système légal antidémocratique ne peut se programmer, ni même se penser en terme de processus politiques, sauf en tant que « *praxis projectuelle* » ⁷ et rien de plus.

Les pays qui permettraient d'échapper aux attaques des pouvoirs français et de l'UE semblent être, pour le moment, la Serbie, la Turquie, les Pays du Golfe, le Ksakhstan, l'Equateur, la Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay.

Parmi cette dizaines de pays les plus attractifs, bien qu'ils aient tous des points délicats, semblent être le Kasakhstan, la Bolivie et le Paraguay et, sans doute, le Qatar.

Cette question demande qu'un couple d'activistes fassent des démarches parfois très complexes pour obtenir une ligne radiophonique moderne (les derniers modèles ne peuvent plus être brouillés et émettent en faisant le tour du monde) et une visibilité de la police (problèmes de corruption) pour la protection des français en exil.

Parmi les aspects sociaux et politiques actuels, il faut relever que

1 - La période d'avant les élections au suffrage universel de 2027 laisse un temps ni trop long ni trop court pour s'imposer par la voix radiophonique auprès de la majorité des votants.

2 - L'Etat français, en situation réelle d'un parfait avatar, ne pourra pas s'opposer directement aux arguments des exilés de la révolte de la nation sans passer par les arcanes de l'UE. Ses champs d'action sont très faibles et demanderaient un Président de la République qui ne soit pas « *sortant* » et dont la carrière reste encore à préciser.

7 – Maldonado, Tomàs (1971), Environnement et idéologie, Paris, Union Générale d'Editions, série 10/18, n° 723, surtout chap. 13 et 16.

3 – Les instances décisionnaires de l'UE sont encore dans un état de formation et ne présentent pas une ligne politique cohérente. Elle ne pourra qu'avec, peu de succès, stopper une « *Voix de la Nation* ».

4 - Le Peuple français supporte les inconvénients et les plaies d'une situation de crise politique et semble disposé à des mouvements qui le ferait rêver à des jours meilleurs.

LA REVOLTE ET SES QUESTIONS

Il serait incongru de parler de « *révolte* » sans faire précéder la question des arguments qui la soutiennent dans un ordre logique. Les citoyens jouissant d'une certaine expérience, savent parfaitement que les discours partisans qui polluent le champ politique français, sont justement dépourvus de tout fondement théorique et éthique logiquement posé.

En conséquence, la nécessité d'une vue rapide des questions concernant de la « révolte » se justifie pour éviter les « *Oui ! Mais...* », c'est-à-dire une dénégation de fond et l'embourbement dans des bavardages enflammés et inutiles.

Une révolte à notre époque ne peut se présenter comme une révolution, des émeutes ou encore de simples jacqueries des temps passés. Les forces de coercition des pouvoirs modernes sont largement en mesure d'écraser toute tentative. Le mouvement des « *Gilets jaunes* » s'est heurté aux blindés. Toute lutte politique, de nos jours en France, doit suivre une voie légale et s'enraciner dans la ruse stratégique. La victoire revient, non pas aux plus forts, mais aux plus intelligents.

La Révolte de la Nation Française s'appuie sur

1 - Le principe républicain de l' **Egalité** de tous les français, ce qui entraîne le respect de l'Autre quels que soient ses opinions politiques.

2 - La structure de l'**organisation** des activistes selon une ligne précisée et suivie dans laquelle sont pris en compte : l'autonomisation politique des citoyens, actuellement l'aspect le plus négligé, une vue claire des manœuvres et de la nature des opposants, aspect un peu obscursi par des questions personnelles de sympathie ou de répulsion.

Par exemple, lors de la pantallonnade du Mouvement porteur du slogan « *il faut bloquer le RN* », les membres de ce Mouvement et les journalistes

qui intervenaient sur cet événement n'ont jamais souligné ou compris qu'une des faiblesses majeures du RN est sa hiérarchie, ce qui rend les réactions dans les prises d'action, très lentes et un peu trop personnalisées. Du coup, cette faille n'est pas exploitée par les opposants du RN. La voient-ils ?

3 - L'adoption d'une éthique comprise comme une déontologie de l'action. Cette éthique se détache clairement de la Morale transcendantale d'origine religieuse où baignent les interventions des « gauches ». Dans l'action politique, la Morale transcendantale pousse à la réclamation, les effets affectifs, l'insulte et le jugement des dirigeants en tant qu'individus.

4 - La démocratie en tant qu'ouverture *dialogale*, relève d'une **éthique** immanente. Les principes fondamentaux de la République sont strictement immanents et aboutissent, pour cette raison, à la Fraternité. C'est l'Autre en tant qu'Autre citoyen qui reste le pivot directeur d'une politique républicaine. La Morale transcendantale avait ses heures de gloire lors des affrontements entre patronat et syndicat dans la mesure exacte où la base commune était la nécessité de travail. Ce qui était en cause étaient les rapports de travail. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là, depuis longtemps.

5 – Le principe républicain de Justice appelle, absolument, une stratégie des rapports socio-politiques **hors du cadre** de la crise actuelle. En effet, la crise est aussi une manière gratifiante pour certains secteurs sociaux qui disposent simplement des leviers coercitifs de la pratique judiciaire et le primat sur les questions de justice sociale. Les exemples de décisions judiciaires douteuses concernent – et c'est un mauvais signe – surtout des dispositions politiques appliquées en apparence sans discernement, à certains politiciens actifs et, donc, concurrents pour d'autres.

6 – La pratique de la Justice dans le secteur des rapports politiques favorisent, si on en croit de multiples exemples historiques, la préparation pour le Peuple, d'une figure de direction attirante. Beaucoup de dictateurs, le sont devenus grâce à leur passage en prison et grâce à des procès trop impliqués dans ces rapports politiques. Bien entendu, ces dictateurs fabriqués par la dynamique d'une justice partisane, utilisent à leur tour, au pouvoir, les mêmes armes anti démocratiques avec une violence aggravée .

LES OBSTACLES LES PLUS GRAVES

Pour mettre en place une révolte efficace, des citoyens décidés et courageux sont nécessaires. Après autant d'années de sape de l'UE et de minables politiciens, il sera peut être un peu ardu de penser que l'idée d'une révolte de la Nation soit comprise et admise par tous les citoyens qui font la nébuleuse de gauche.

Il y a à l'évidence, une **totale impuissance et une nocivité** des groupes et associations dit de gauche. A part les pantalonnades que l'on a vu lors des dernières élections, on pense peu à ce qu'on appelle à une « *praxis projectuelle* ». Au contraire, on a doublé les argumentations similaires, toutes sur le même modèle, c'est-à-dire où on confond l'**indice et l'argument**. En philosophie, cela n'est pas admissible et les mathématiciens comprennent cette situation par l'axiome de Zermelo : $1 \text{ et } 1 = 1$ si les champs mathématiques comportent les mêmes objets (les argumentations platement similaires, de type transcendant et donc moral). Les gauches organisées en associations continuent de fonctionner comme durant la période des glorieuses où patronat et ouvriers s'affrontaient. Les succès ont été notables. Malheureusement, la situation de ces associations est restée la même. Elles voient le politique comme un champ d'affrontement mécanique perdant la possibilité d'une stratégie planifiée. Elles adoptent des discours de "*réclamation*" et de "*dénonciation*", ce qui signifie une attitude de soumission totale face aux plus forts et une cécité difficile à créer le moindre succès politique.

Il serait temps pour elles de s'auto-dissoudre, de ficeller leurs archives, d'expliquer les raisons aux citoyens où les premières notions entre Etat et Nations feront surface et de *prendre le devant du champ socio-politique* actuel. Il faut entendre "*par devant*" une présence active dans les médias en utilisant l'évènement de leur auto-dissolution mis en place par eux-mêmes et le justifiant par une sorte de "*ras le bol*" qui mène justement à la révolte.

Face à tous les acteurs en politique actifs ou non, l'action vers la "révolte" de cette refonte d'un groupe décidé d'activistes de gauche l'admettra dans le vide actuel.

La préparation d'une Révolte pacifique peut faire participer tous les français qui vont voter à un seul but. Faire vivre la Nation, soit le Peuple, refuser l'Etat-Nation et promouvoir un Etat européen formé de Nations souveraines.

Ceci serait une avancée majeure et inédite dans le contexte international actuel. Un exemple historique nouveau où pourra germer une démocratie telle que chaque Nation la conçoive librement.

Cependant, la détermination et le courage demandés, pour une réelle et efficace « révolution » semblent trop exigeants aux positions des nébuleuses de la gauche française actuelle et aux dispositions de leurs dirigeants en général.

Néanmoins, une révolte telle qu'elle est envisagée, peut se déployer avec de petits groupes bien organisés et pourrait s'amplifier à l'échelle de la Nation et des Nations européennes. En France, cette manoeuvre peut barrer efficacement toute prise du pouvoir, en 2027, des groupes de droite et de ceux qui refusent l'Egalité des citoyens.

Ces ennemis du Peuple entretiennent une crise aux frais d'un Peuple en mettant la main, sans frais, sur des positions d'élus et de privilèges. La crise de démocratie actuelle n'est pas anodine. Des politiciens et des citoyens ambitieux la maintiennent avec férocité.

Vito Minaudo, Paris, Juin 2025.